

Les ONG et l'alerte écologique

Sylvie OLLITRAULT

La préoccupation écologique semble aujourd'hui faire consensus. On en oublierait presque que ce sont des ONG, longtemps perçues comme marginales, qui les premières ont donné l'alerte et porté le mouvement pour la protection de la planète. Retour sur trente années de mobilisations qui ont changé les représentations.

La défense de l'environnement appartient à la catégorie de ces grandes causes mondialisées comme la lutte contre les discriminations ou la promotion des droits de l'homme. Ce qui se joue à Copenhague relève d'un agenda international qui réunit les représentants des gouvernements, les experts internationaux et les organisations non-gouvernementales (ONG). Le rôle de ces dernières en matière de protection de la planète est complexe ; toutefois, depuis l'origine, le cœur de leur action consiste à informer l'opinion publique et à diffuser l'idée que les enjeux environnementaux réclament des décisions d'urgence. Il s'agit pour elles d'alerter l'opinion, de souligner les paradoxes des politiques publiques internationales – notamment les écarts de conduite des États.

Cependant, à l'occasion de cette conférence, on peut constater que les ONG ont peu renouvelé leur répertoire d'action collective, c'est-à-dire les manières et les mises en scènes permettant de porter la plainte ou de défendre un intérêt (en l'occurrence, la défense de l'environnement). Si le scénario est si bien réglé que les acteurs ne font pas preuve d'inventivité, c'est que les organisations sont de véritables professionnelles de la contestation et que leur savoir-faire militant est extrêmement bien rôdé.

Dans la galaxie des contestataires écologistes, certains groupuscules affectionnent l'action directe sans pesanteur organisationnelle (anti-pub, antivivisection, etc.), d'autres réseaux d'obédience anarchiste et antimondialisation peuvent choisir des modes de vie

radicalement alternatifs (squatt, retour à la nature). Les partis politiques écologistes, quant à eux, impulsent de nouvelles orientations, relaient des préoccupations notamment environnementales. Tous ces acteurs interagissent, parfois se connaissent, se croisent au moment des grandes mobilisations fédératrices. Néanmoins, les ONG ont un profil tout à fait singulier et incontournable au niveau des négociations internationales. Tour à tour expertes mandatées par les institutions internationales (onusiennes) ou agitatrices maniant l'arme de la mobilisation de l'opinion publique, certaines savent jouer des deux registres tandis que d'autres, en raison de leur histoire, excellent dans l'un plutôt que dans l'autre. WWF, Sierra Club ou IUCN sont reconnus par leurs travaux d'expertise sur les questions de protection, tandis que Greenpeace ou Les Amis de la Terre ont une image de trublion qu'elles utilisent à dessein. Le paysage français de la défense de l'environnement à un niveau planétaire s'est trouvé, depuis le milieu des années 1990, transformé par l'action locale de ces ONG, nées outre-Atlantique, et par l'émergence d'un nouvel entrepreneur en mobilisation, Nicolas Hulot, qui reprend des registres d'action déjà éprouvés mais en y ajoutant son aura médiatique et son style personnel.

Au moment où commence la conférence de Copenhague, cet article se penche sur le dynamisme de la mobilisation écologiste qui, à force de persévérance, a réussi à imposer ses préoccupations sur les agendas internationaux. Les ONG, aux profils si variés, sont parvenues à impulser des orientations environnementales ambitieuses alors que les acteurs politiques locaux peinaient à exiger l'application de ces mesures internationales. Dans un contexte où les questions environnementales sont prises au sérieux par les opinions publiques nationales et où les bonnes volontés politiques s'affichent de toutes parts, les ONG doivent-elles renouveler leur positionnement ? En effet, de nouveaux acteurs se déclarent écologistes (entreprises) et d'autres se disent prêts à réformer dans ce sens (les dirigeants politiques). Par exemple, le style de la Fondation de Nicolas Hulot est-il si inédit historiquement dans le mouvement écologiste, ou sa nouveauté ne réside-t-elle pas dans une part grandissante de l'engagement des entreprises dans le sponsoring de la démarche pro-environnementale aux côtés des ONG ? Faire campagne d'opinion tout en prenant en compte ce contexte particulier est le défi que doivent relever les ONG.

De Stockholm à Copenhague, un rôle incontournable

D'un point de vue historique, l'émergence tangible de la préoccupation environnementale sur les agendas internationaux apparaît avec la naissance de l'UNESCO en

1945 et la constitution d'un réseau d'acteurs, l'IUCN, en 1948. Un scientifique et remarquable entrepreneur en action collective comme le biologiste Julian Huxley explique cette structuration qui fera date et sur laquelle vit encore le monde de la défense de l'environnement. Le WWF est ensuite apparu en 1961 à l'instigation de l'IUCN, avec pour objectif principal d'éveiller l'opinion publique à l'enjeu de la disparition de certaines espèces (notamment en Afrique) et de lever des fonds pour financer les campagnes de sensibilisation et la gestion des parcs nationaux. Ce tournant marque le basculement des défenseurs de l'environnement vers l'âge médiatique et la recherche de financement pour pallier le manque de volonté des États.

Dans les années 1960 se prépare une autre révolution en termes de représentation du monde de la nature. L'UNESCO, par ses programmes scientifiques, met en réseau des communautés savantes, les fait se rencontrer et échanger. Le terme de « biosphère » apparaît à cette époque (1966). Le fait de raisonner d'un point de vue global transforme les manières de se représenter l'environnement. Ce dernier semble le plus souvent menacé par les activités humaines, les rapports Nord/Sud deviennent incontournables et le raisonnement dépasse la simple survie des espèces animales pour toucher l'existence même de l'humain. C'est à cette époque qu'une nouvelle génération militante arrive aux affaires, socialisée sur les campus universitaires où se concentrent des revendications liées à la décolonisation, à la guerre du Vietnam, aux problèmes de la ségrégation aux États-Unis. Cette génération de *baby boomers* remet en cause le modèle productiviste de leurs parents. C'est dans ce contexte que naissent deux ONG qui restent incontournables : Friends Of the Earth (Les Amis de la Terre) et Greenpeace¹.

Cette deuxième génération innove à plus d'un titre : elle rassemble des militants qui à l'époque pouvaient se revendiquer de la contre-culture hippie. Elle était farouchement pacifiste et antinucléaire. Les premiers militants de Friends of the Earth et de Greenpeace sont des anti-Vietnam convaincus et constituent une menace pour le gouvernement états-unien. Au milieu des années 1970, cinq ans à peine après leur création, les deux ONG nord-américaines sont connues par les médias du monde entier, et des groupes locaux (des Amis de la Terre

¹ Friends of the Earth est née à San Francisco en 1969 et a initié, sous les auspices des Nations Unies et avec le soutien de la ville, la première journée de la Terre, manifestation qui voulait donner à la défense de la Terre une dimension écologiste au sens naturaliste et une dimension politique en déclarant son pacifisme. Greenpeace a vu le jour en 1971 au Canada à Vancouver, ville frontière avec les États-Unis qui a accueilli de nombreux jeunes fuyant la conscription : son objectif était de dénoncer, à la manière des quakers, les essais nucléaires états-unien qui polluaient les eaux territoriales canadiennes et menaçaient les zones habitées par les autochtones.

notamment) s'ouvrent un peu partout en Europe. Ces derniers forment le réseau écologiste sur lequel se sont appuyées, en France par exemple, les premières manifestations antinucléaires et les premières campagnes politiques (René Dumont en 1974 ; les élections municipales de 1977). Les fondateurs ont aussitôt utilisé les médias avec des formes de mise en scandale très singulières pour l'époque. Les manifestations en vélo, les pyramides de bouteilles à Londres pour protester contre le gaspillage, etc., ont fait dire aux observateurs de l'époque que l'écologie naissante apportait un nouveau discours et de nouveaux intérêts.

Mais la constitution de ces réseaux avait aussi un autre but : ces ONG nord-américaines avaient un réel besoin de s'internationaliser pour être reconnues et accréditées par le Conseil économique et social des Nations Unies. En effet, ces ONG ont rapidement compris qu'il fallait exercer en priorité une pression sur l'arène internationale, notamment parce que les Nations Unies préparaient la première Conférence internationale sur l'environnement. Or cet événement inédit, organisé dans l'ombre par l'expertise de réseaux internationaux, souvent savants, comme l'IUCN, constituait une opportunité pour alerter sur les défis écologiques que devaient relever les gouvernements. La Conférence de Stockholm de 1972 a eu pour effet, du fait de sa couverture médiatique et des relais militants dont elle a bénéficié dans les principaux États du monde occidental, de « créer » l'écologie, c'est-à-dire une préoccupation environnementale qui dépasse la protection des espèces ou des espaces et qui prend une dimension résolument planétaire. Depuis cette date, la défense de la planète est un réel enjeu de politique internationale qui a eu des répercussions dans les espaces nationaux. Par exemple, la plupart des ministères ou secrétariats d'État sont apparus en Europe et en Amérique du Nord dans le sillage de la conférence de Stockholm. La Communauté économique européenne a donné à cette époque ses premières orientations pro-environnementales. Quant à la détérioration de la couche d'ozone, les premiers signaux d'alarme ont aussi été lancés à Stockholm.

Copenhague serait-elle une conférence de plus dans la droite lignée de celle de Stockholm ? Elle marque une réelle avancée quant à la prise en compte spécifique du réchauffement climatique parmi les grands enjeux environnementaux (déforestation, biodiversité, désertification, produits toxiques, qualité et accès à l'eau, océans). En d'autres termes, et en utilisant des notions de politiques publiques, les lanceurs d'alerte des années 1970 ont réussi à amplifier leur mobilisation pour faire en sorte que leur intérêt devienne central dans les négociations. Or, près de quarante ans plus tard, le chemin a été long avant

d'arriver à la conférence de Kyoto en 1997, puis à l'ensemble des conférences des parties. Les ONG, avec le soutien actif de nombreuses organisations internationales, ont fait preuve d'une belle opiniâtreté pour être entendues².

Une « nébuleuse » entre mobilisation et expertise

On a insisté sur les ONG les plus revendicatives, celles qui semblent le plus porteuses de protestations. Cependant, la définition d'une ONG étant mal établie, peuvent se côtoyer dans ce groupe des ONG de nature militante et citoyenne, des ONG marquées par une expertise savante qui travaillent comme des bureaux d'études, ou bien encore des ONG (comme l'IUCN) qui accueillent en leur sein des représentants de gouvernements, voire des ministères. Le non gouvernemental dans ce cas n'est qu'un mot : les ONG ne sont pas totalement déliées des pesanteurs étatiques. D'autres formes de critiques peuvent être émises à leur égard ; selon certains, elles représenteraient les intérêts occidentaux et seraient les porte-parole de préoccupations nord-américaines.

D'ailleurs, les frictions entre ONG ne sont pas rares, autant par le type d'intérêt défendu (défense des animaux, protection de la planète, place de l'être humain dans la conception de l'écologie), que par le type d'actions collectives développées (expertise savante et feutrée dans les institutions, action médiatique tapageuse, usage de la sensibilité ou démonstration par les chiffres). Les rivalités sont fréquentes, si bien que les analystes parlent plus souvent à propos de ce monde de « nébuleuse » ou de « mouvements » plutôt que de groupes d'intérêts environnementaux. S'il est difficile de reconnaître leur nature par leur seul profil, leur rôle est néanmoins reconnu autant dans les arènes de négociations internationales que par les institutions européennes.

Le niveau de technicité de nombreux textes ayant trait à l'environnement réclame une analyse scientifique que seules des ONG, en lien avec le monde universitaire, peuvent produire de manière convaincante. Loin d'être seulement en alerte, elles sont sollicitées par les institutions onusiennes ou européennes afin de les aider à la production de savoirs et de normes qui ont, par la suite, force de droit puisqu'elles inspirent de nombreuses législations.

² Il faut rappeler que dans la hiérarchie des intérêts dignes d'être pris en compte dans les politiques internationales, l'environnement, tout comme la défense des droits de l'homme, des femmes ou l'humanitaire, a représenté ce qu'en relations internationales on nomme les *low politics*, c'est-à-dire les politiques qui en diplomatie sont souvent traitées après les questions stratégiques et économiques.

Le WWF a ainsi joué un rôle essentiel dans la rédaction de la Convention sur la biodiversité (1992), un des grands textes issus de la Conférence de Rio (1992). L'IUCN et le WWF représentent de manière idéal-typique ces expertes de l'ombre qui préparent les textes qui vont être négociés.

L'UNESCO a su dès son origine s'appuyer sur des réseaux savants qui sont ensuite devenus des acteurs indispensables des questions environnementales, formant ce qu'on appelle une communauté épistémique. Le réseau des prix Nobel de la Paix milite par exemple autour de la thématique des droits de l'homme ou humanitaire. Pour les questions climatiques, le GIEC a joué le rôle de lanceur d'alerte, de diffuseur de diagnostics et d'expert capable de trouver des solutions concrètes pour maîtriser le réchauffement climatique.

Néanmoins, toutes les ONG ne pratiquent pas l'expertise. Toutes n'accèdent pas à cette confiance et cette reconnaissance au niveau international. C'est pourquoi de nombreuses ONG du type de Greenpeace ou des Amis de la Terre, souvent évincées de la table des négociations et du stade de la préparation, développent des tactiques plus tapageuses et moins consensuelles. Elles attirent l'attention de l'opinion publique sur les retards pris sur les calendriers, sur la tiédeur de certaines orientations ou de normes internationales, sur le faible empressement des États à appliquer les textes internationaux. Au moment des négociations, ces différentes stratégies, qui renvoient à la différence de rôle des ONG, apparaissent en plein jour. Les campagnes visant l'opinion publique commencent des semaines ou des mois avant le temps de la conférence, en soulignant ses insuffisances et en rappelant l'urgence des mesures à prendre. Greenpeace surprend l'opinion par des actions symboliques fortes ou encore interpelle les gouvernants de manière plus frontale (comme à l'Assemblée nationale la semaine dernière).

Un travail de conversion des esprits

De manière plus générale, l'objectif des ONG est de créer l'événement et de maintenir la pression médiatique au moment des négociations. Si le rituel est dorénavant connu, l'agenda des conférences internationales rythmant celui des campagnes des ONG, on observe un processus qui s'est stabilisé surtout depuis la Conférence de Rio de 1992, dit Sommet de la Terre. Auparavant, il s'agissait souvent, en s'appuyant sur des relais d'organisations émanant des Nations Unies ou encore des institutions onusiennes, de créer un intérêt pour tel ou tel secteur de la protection de la nature ou de l'environnement (biodiversité, climat, protection

des forêts ou lutte contre la désertification). Cette période, qu'on pourrait qualifier d'« héroïque » (au sens où les États et les entreprises n'étaient pas sensibilisés aux questions écologiques), réclamait des ONG de déployer un véritable pouvoir d'influence au sein des institutions. Par la répétition de leurs campagnes, les ONG, y compris celles qui apparaissent comme les moins rebelles (WWF), ont joué un rôle indéniable dans la construction d'une sensibilité en faveur de questions d'écologie ayant une dimension planétaire.

Après avoir travaillé l'opinion (par des campagnes, l'usage d'images chocs, des signatures de pétitions voire la production de documentaires), il a fallu la conjonction de plusieurs facteurs pour que la conversion des esprits aux questions environnementales se généralise. La chute du Mur de Berlin, notamment, a dans un premier temps enthousiasmé la communauté internationale et les Nations Unies qui ont imaginé un monde dans lequel l'agenda international ne serait plus subordonné à l'équilibre de la terreur. Parfois, dans les souvenirs militants des membres des ONG, la Conférence de Rio représentait un espoir autant par la reconnaissance des questions de développement durable que par les missions que devaient remplir la société civile mobilisée par Maurice Strong, secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

L'après-Rio a été décevant, et lors du Sommet de la Terre de Johannesburg (2002) les représentants gouvernementaux et les ONG étaient plus préoccupés à réguler les excès de la libéralisation des marchés, ou encore à discuter de la très prochaine intervention états-unienne en Irak, qu'à penser le monde exclusivement sous l'angle environnemental. Toutefois, depuis Rio, les questions de développement durable ont réussi à se diffuser y compris dans les agendas nationaux et locaux. De nombreuses collectivités territoriales se sont engagées dans des politiques de développement durable. Parallèlement, les ONG ont trouvé, de plus en plus, une place de consultante sur ces questions, et démultiplié leurs rôles d'influence et de conseillère. Il n'est plus rare de voir dans des villes européennes de moyenne importance (200 000 habitants) des représentants de Greenpeace ou des Amis de la Terre soit exercer leur lobbying sur les élus, soit participer à des événements (Salon de la Terre). Or ce rôle localisé dans un contexte plus réceptif aux questions écologiques permet aux ONG de faire campagne dans un environnement moins hostile et moins ignorant de ces questions. Les prises de positions gouvernementales ont donné une nouvelle légitimité aux mobilisations.

Le militantisme de « l'urgence écologique »

Que signifie militer pour l'environnement et contre le réchauffement climatique en 2009 ? On peut évidemment repérer des invariants dans les modes d'action des ONG : campagne auprès de l'opinion, mise en scandale, production de données scientifiques, de diagnostics et de statistiques avec probabilités à l'appui (sur la disparition d'habitats, d'écosystèmes ou d'espèces). Toutefois, les ONG sont désormais concurrencées dans leur manière d'interpeller l'opinion : certaines se sont décrédibilisées (trop proches d'intérêts étatiques ou d'intérêts économiques) et elles doivent s'adapter à un monde dans lequel les rôles des États et des acteurs économiques tendent à se transformer, en particulier, en matière environnementale.

Depuis la Conférence de Johannesburg (2002), le contexte français et international s'est modifié. Les crises se sont multipliées et recouvrent une variété de problématiques comme les guerres contre le « terrorisme » (Irak, Afghanistan), la crise financière depuis 2007 et la multiplication des alertes aux pandémies (SRAS, chikungunya, grippe A). Au milieu de toutes ces alertes, les ONG qui étaient maîtresses dans l'art d'alarmer l'opinion sur la détérioration de la planète se trouvent concurrencées par des ONG œuvrant dans d'autres secteurs, par les organisations internationales ou les États. Les ONG ont réussi cette prouesse d'alerter dans ce contexte sur le climat, dossier réputé technique, rébarbatif et coûteux en termes politiques puisqu'il s'agit de questionner le mode de croissance économique.

Le succès est venu de la puissante campagne médiatique orchestrée autour de la thématique d'une catastrophe annoncée. En moins de cinq ans, le nombre de documentaires traitant de la question s'est multiplié (*Une vérité qui dérange* d'Al Gore, *Home* de Yann Arthus-Bertrand, *Le Syndrome du Titanic* de Nicolas Hulot). Chacun à sa manière soutient la thèse de l'urgence de la situation et de l'exigence de prendre rapidement des mesures allant dans le sens de la réduction des gaz à effet de serre. Le prix Nobel obtenu par le GIEC et Al Gore en 2007 a participé à la mise sur agenda de la question climatique. L'Union européenne, déjà présente au moment de la Conférence de Johannesburg, poursuit ses objectifs en la matière et presse les États d'atteindre un certain nombre d'objectifs. Ayant senti l'influence d'un Nicolas Hulot sur l'opinion, Nicolas Sarkozy avait intégré dans son programme de campagne l'idée qu'il fallait prendre des initiatives. Le Grenelle de l'environnement, avec toutes les limites relevées par les ONG, a néanmoins préparé la décision sur la taxe carbone,

qui est au centre du dispositif gouvernemental pour inciter les Français à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Les étapes de la mobilisation internationale

- 1992 : La convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).
- 1997 : Protocole de Kyoto visant à renforcer la convention. Il est entré en vigueur en 2005. 184 pays l'ont ratifié : 38 pays industrialisés doivent diminuer de 5,2 % leurs émissions de GES entre 2008 et 2012 par rapport au niveau de 1990.
- 2009 : Rencontre annuelle où les États discutent de la lutte contre les changements climatiques, dite Conférence des Parties à la CCNUCC et réunion des Parties au protocole de Kyoto. L'objectif est de trouver un accord sur la seconde période d'engagement car la première période d'application du protocole de Kyoto s'achève en 2012. Les ONG militent pour que les pays industrialisés réduisent leurs émissions de plus de 40 % en 2020 (l'objectif étant de ne pas dépasser un réchauffement de plus de 2° C !)

Le lobbying des ONG a permis leur mise en réseau (*Climate network*). L'échange d'informations, l'homogénéisation des campagnes sur des slogans et des visuels très reconnaissables permettent une meilleure diffusion dans l'opinion publique. Le réseau se décline au niveau national (Réseau Climat France). Les ONG humanitaires et de développement incorporent de plus en plus un agenda environnemental. Le climat a permis d'articuler les questions de la désertification et de la déforestation, mais également d'expliquer les nouvelles migrations par la problématique des réfugiés climatiques. La dimension sociale et la question des rapports Nord/Sud sont d'autant plus centrales que les argumentaires des ONG utilisent le manque d'anticipation de la crise financière pour expliquer combien il est nécessaire de prévoir les éventuelles migrations dues au réchauffement climatique. Dès la Conférence de Kyoto en 1997, les ONG avaient demandé aux représentants des habitants des îles du Pacifique de témoigner de leur crainte à propos de la disparition certaine et imminente de leur cadre de vie. Leurs récits continuent à illustrer la crise prochaine – en donnant un ton d'urgence humanitaire à la plupart des sites Internet ou des argumentaires des ONG. L'enjeu pour les ONG est de trouver un angle qui permette de sensibiliser l'opinion publique sur les conséquences économiques de la détérioration du climat dans un contexte de crise économique, rarement propice à l'intérêt pour les questions environnementales.

ONG et entreprises : de nouvelles relations

Si cette pensée mondialisée du risque a eu des conséquences évidentes sur les agendas politiques, le secteur économique intègre lui aussi, bon gré mal gré, la dimension écologique. Son implication n'est pas nouvelle : au Sommet de la Terre en 1992, les firmes multinationales, y compris les plus susceptibles d'être dans la ligne de mire des écologistes, avaient construit un réseau d'intérêt à la fois pour faire entendre leur voix et pour se construire une image d'actrices du développement durable. Un réseau s'était constitué sous le nom de Business Council for Sustainable Development (BCSD) en charge de donner une voix au monde des affaires. Puis est née la World Business Council for Sustainable Development (WBCSD), résultat de la fusion survenue en 1995 entre le susnommé BCSD et le World Industry Council for the Environment (WICE), issu de la Chambre de commerce internationale.

Sans nourrir la polémique de ce qui relève d'une réelle mutation de stratégie ou d'un verdissement de façade, il est évident que nombre d'entreprises jouent de ces deux démarches ; toutefois, depuis Rio et de manière accélérée depuis Johannesburg, certaines ONG (notamment WWF) nouent des partenariats avec des entreprises au nom du développement durable. Ces partenariats renforcent la diffusion dans l'univers marchand de normes écologistes qui donnent un tour inédit aux campagnes de sensibilisation actuelle (consommation durable ou équitable, etc.).

Ainsi la démarche de Nicolas Hulot, qui a noué des partenariats avec de nombreuses entreprises, a-t-elle suscité la critique ; ses détracteurs pensent que les garanties de la véritable volonté de ces entreprises de promouvoir le développement durable sont faibles. En analysant l'action de la Fondation Hulot, on observe que sa nouveauté réside dans son profil éloigné du monde associatif français, souvent peu ouvert au monde de l'entreprise. Elle ressemble plus aux associations nord-américaines ou à certaines ONG comme WWF qui ne refusent pas les partenariats avec le secteur industriel ou commercial. En revanche, si Nicolas Hulot, homme de média, a souvent étonné les observateurs par sa liberté à l'égard de la mouvance écologiste et environnementaliste, les entrepreneurs individuels ne sont pas rares dans l'histoire de la mobilisation verte : Fondation Cousteau, Fondation Bardot, ou des personnalités comme Haroun Tazieff (vulcanologue), Hubert Reeves (astro-physicien) voire René Dumont, agronome et tiers-mondiste connu pour sa forte personnalité. Nicolas Hulot, en gardant sa démarche d'homme d'influence plutôt que d'homme politique, reste dans le registre de celui

capable de rallier sur son nom un collectif – au moins pendant des mobilisations comme celle du Grenelle. Ce qui apparaît le plus inédit dans sa démarche, et qui suscite le plus d'interrogations chez les autres organisations écologistes, est sa proximité avec le monde des entreprises. Car la critique de ces dernières s'est élargie depuis une dizaine d'années au-delà du noyau dur des organisations les plus radicalement décroissantes ou anticapitalistes.

Dès le Sommet de Johannesburg (2002), en effet, les ONG, y compris les moins impliquées dans la contestation dite altermondialiste comme Greenpeace, ont commencé à construire un argumentaire soulignant les errements de la libéralisation des marchés et parfois les orientations prises par les États. Les entreprises sont plus que jamais ciblées par les écologistes voire par certains gouvernements. La Fondation de Nicolas Hulot interpelle les États, les entreprises, les citoyens qui ont pour mission de faire pression et aspire à une mobilisation générale. En tissant des partenariats de manière décomplexée avec le monde économique, la Fondation Hulot témoigne d'une autre mutation : l'émergence des alliances entre société civile et entreprises au nom de la gouvernance verte. La mobilisation doit être générale face à l'urgence de la situation. Le discours sur l'urgence bouscule la critique écologiste plus classique qui, sans être forcément unanimement anticapitaliste, remettait en cause un type de croissance exponentielle. Comment à long terme Nicolas Hulot pourra-t-il tenir le registre de l'urgence mobilisatrice sans remettre en cause un style de croissance ?

Crise climatique, crise économique

Pendant les négociations en cours, les États restent sous le regard de leur opinion publique, dans un contexte de crise économique qui ramène généralement les questions environnementales au second plan. Une nouvelle donne s'annonce cependant : les entreprises ont besoin de l'écologie pour conquérir de nouveaux marchés ou pour transformer leur production. Certaines d'entre elles ont tout intérêt à développer de nouvelles technologies ou à diffuser de nouveaux produits « verts »³. Le contexte actuel pèsera sans aucun doute de manière inédite car la crise environnementale sera traitée en lien avec la crise financière. Les ONG ciblent leur campagne sur cette thématique en reliant sciemment crise du climat et crise financière pour repenser les régulations économiques.

³ La Chine s'interroge sur les effets en terme de réputation de la diffusion de produits éloignés des standards environnementaux.

Cette négociation a lieu dans un contexte de morosité économique et de tensions sociales qui traversent la plupart des États. Les ONG réclament des changements drastiques des pratiques et des modes de consommation, dans un contexte favorable où la critique du modèle libéral s'élargit au-delà du noyau des altermondialistes. Seront-elles, pour autant, entendues par les États et l'opinion publique ? Les entreprises se déclarant éco-citoyennes s'associeront-elles aux ONG pour jouer le jeu du lobbying ? Les États imagineront-ils un scénario de sortie de crise promouvant de nouveaux rapports aux énergies ? À moyen terme, les ONG devront, probablement, s'inventer de nouveaux rôles dans l'accompagnement des réformes, et préciser leur position vis-à-vis de leurs bailleurs de fonds.

Texte publié dans www.laviedesidees.fr, le 8 décembre 2009

© laviedesidees.fr